



T +33(0)388412560

[www.coe.int](http://www.coe.int)

[pressunit@coe.int](mailto:pressunit@coe.int)

Réf. DC 065(2015)

## **Enquête sur la tragédie d'Odessa : le Comité consultatif international fait le point sur ses activités**

Strasbourg, 30.04.2015 – A l'approche du premier anniversaire des événements tragiques qui se sont produits à Odessa le 2 mai 2014, le [Comité consultatif international](#) a fait aujourd'hui une [déclaration](#) pour donner un aperçu de ses activités concernant les enquêtes menées par les autorités nationales.

Le Comité consultatif international, créé par le Secrétaire Général du Conseil de l'Europe, avait à l'origine pour mandat d'examiner les enquêtes menées au sujet des incidents violents survenus lors des manifestations de la place Maïdan à Kiev. En septembre 2014, par une lettre envoyée au Secrétaire Général, le Gouvernement ukrainien a confirmé qu'il acceptait que le mandat du Comité porte également sur les événements violents du 2 mai 2014 à Odessa.

Le 15 septembre 2014, le Comité a déclaré qu'il commencerait à examiner les enquêtes menées par les autorités sur les événements d'Odessa dès que son travail concernant Maïdan serait sur le point d'être achevé. Cela s'est produit le 31 mars 2015, date à laquelle le Comité a rendu son [rapport](#) relatif à son examen des enquêtes menées au sujet des manifestations de la place Maïdan.

Depuis février 2015, le Comité réunit des informations concernant les enquêtes effectuées. En février 2015, à la demande du Comité, le Parquet général a communiqué des informations concernant les enquêtes menées par les différentes autorités. En avril, le Comité a posé par écrit des questions détaillées aux principales autorités chargées des enquêtes, notamment au Parquet général, au ministère de l'Intérieur et au Service de sécurité de l'Etat de l'Ukraine. Des demandes de renseignements ont également été envoyées au Médiateur parlementaire pour les droits de l'homme et à la Commission d'enquête provisoire ainsi qu'aux autorités locales d'Odessa. Des représentants de la société civile ont aussi été invités à présenter des observations au Comité.

Après avoir reçu les observations écrites, le Comité a l'intention de rencontrer début juin les autorités et les autres parties prenantes à Kiev et à Odessa. Une nouvelle série de questions écrites et de discussions orales pourra suivre plus tard au cours de l'été.

Le Comité espère qu'avec l'entière coopération des autorités ukrainiennes et le soutien du Conseil de l'Europe il parviendra à satisfaire les attentes considérables de la population ukrainienne et à rendre à l'automne 2015 son rapport sur les enquêtes menées au sujet des événements tragiques d'Odessa.

**Contact :** [Tatiana Baeva](#), Porte-parole/Attachée de presse, tél. +33 3 88 41 21 41